

Adresse de la société de Neauphle-la-Montagne (Seine-et-Oise) transmettant les détails de la fête célébrée pour l'inauguration de son temple de la Raison, lors de la séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société de Neauphle-la-Montagne (Seine-et-Oise) transmettant les détails de la fête célébrée pour l'inauguration de son temple de la Raison, lors de la séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 148;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34482_t1_0148_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

a la suprématie en tout. Que la distinction d'une puissance temporelle et d'une puissance spirituelle est d'une absurdité palpable. Qu'il ne peut et ne doit y avoir qu'une seule et unique juridiction partout où il ne convient qu'à l'utilité publique d'ordonner ou de défendre. Que le vœu d'obéissance à quelque autre puissance qu'à la loi est d'un esclave ou d'un rebelle, qu'il n'existe d'autres apôtres que les législateurs et les magistrats; point d'autres livres sacrés que ceux qu'ils auront reconnus pour tels: Rien de droit divin que le bien de la République.

Tels sont les vœux, Citoyens Représentants, des républicains composant la Société populaire de Cérilly, département de l'Allier. Ils y joignent celui de vous voir rester à votre poste jusqu'à ce que le vaisseau de l'Etat soit arrivé au port.»

BOURGOISEND (?) (présid.), MARTINET (secrét.),
DARTIGUE (secrét.).

17

Les sans-culottes de la société régénérée de Libourne, conjurent la Convention nationale, au nom du bonheur de l'humanité, et du salut de la patrie, de laisser au milieu d'eux les représentants du peuple Tallien et Isabeau, jusqu'à ce que l'intrigue et le fédéralisme, qui sont encore cachés, soient entièrement anéantis (1).

Renvoyé au comité de salut public.

18

La société de Nauphle-la-Montagne (2) félicite la Convention nationale de ses travaux, et lui fait part des détails de la fête qui a été célébrée dans cette commune à l'inauguration de l'autel de la raison à la place des antiques monuments élevés par le fanatisme (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4), renvoi au comité d'instruction publique.

[Neauphle-la-Montagne, s.d.] (5)

Citoyens Représentants,

Ils n'existent plus enfin dans notre commune, ces antiques monuments élevés par le fanatisme et la crédulité à la grossière superstition. Sur leurs débris amoncelés s'élève l'autel de la Raison; la pique de la Liberté a pris la place de la croix, l'instrument du supplice des esclaves, et le buste des martyrs de notre liberté remplace les idoles des voluptueux despotes du Vatican.

C'est à vous, Citoyens représentants, c'est à votre génie réformateur et créateur que nous devons ce bienfait. Comment pourrions-nous le reconnaître! les expressions nous manquent, elles

ne peuvent rendre pleinement toute notre gratitude.

Que n'avez-vous pu être témoins de l'allégresse universelle le jour de l'inauguration de notre nouvel autel. Un concours prodigieux de nos frères des communes qui correspondent à celle de Neauphle la Montagne, tous les corps constitués et des députations nombreuses assistèrent à cette cérémonie majestueuse. On y voyait les vieillards caducs verser des larmes de joie à la vue de leur postérité régénérée par ce nouveau baptême, l'homme fait et robuste s'appuyer fièrement sur les instruments du travail et de la culture, et sourire à ses enfants que la patrie appelle à sa défense et au champ de l'honneur. La nature elle-même prenait part à cette fête; un soleil sans nuages éclairait la marche et semblait en diriger les mouvements.

Parvenus au temple de la Raison, des chœurs de jeunes vestales environnèrent son autel, et mêlèrent les doux accents de leurs voix aux tons mâles et prononcés des fiers républicains. Des discours récités par des bouches patriotiques, et analogues à la cérémonie, électrisèrent les âmes. La couronne des despotes fut brisée et ses débris jetés dans l'ancre profond où pourrit la marotte sacerdotale.

Un repas simple et frugal, digne des anciens spartiates, succéda aux cérémonies religieuses; les tables furent dressées dans la même enceinte, l'Eternel y présidait, la décence et la gaieté y régnèrent telles qu'elles conviennent à des enfants assis au banquet de leur père commun.

Cette fête enfin fut terminée par des danses vives et animées qui furent prolongées jusque dans la nuit. Qu'il était beau de voir les bras enlacés former des guirlandes mobiles symboles de l'union et de la fraternité, et les pas se cadencer au son d'une musique éloquent et guerrière.

Tel est le précis, Citoyens Représentants, de cette fête pompeuse célébrée en mémoire de vos travaux glorieux, de vos combats et de vos victoires sur le despotisme, la malveillance, le fanatisme et la superstition.

Vous siégez sur la montagne sacrée, la raison, longtemps errante et persécutée y a aussi fixé sa demeure qu'elle préside journellement à vos assemblées, et bientôt les habitants du globe entier rendront les hommages les plus éclatants aux conservateurs d'un dépôt si précieux. C'est le vœu de la société populaire de Neauphle-la-Montagne.

[Suivent 19 signatures.]

19

La société populaire de Condom invite la Convention à conserver l'attitude imposante qui la rend digne du grand peuple qu'elle représente. Elle demande qu'il soit ordonné aux propriétaires des vignes d'arracher celles qui se trouvent plantées dans des fonds qui sont de nature à produire des grains (1).

Insertion au bulletin (2), renvoi au comité d'agriculture.

(1) P.V., XXX, 286. Mention dans *J. Fr.*, n° 496; *C. Eg.*, n° 533.

(2) B⁴, 13 pluv.

(1) P.V., XXX, 285. B⁴, 13 pluv. (1^{er} suppl^t). Mention dans *F.S.P.*, n° 214.

(2) Ci-dev^t Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

(3) P.V., XXX, 285, 286.

(4) B⁴, 13 pluv.

(5) F¹c 1. 84, doss. 2036.